

Tableau annuel d'avancement
au Grade d'Adjoint Technique Principal Territorial de 1^{ière} Classe

ARRETE

Le Maire de la Commune d'ESTOHER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Considérant l'avis du comité technique du 11 décembre 2020,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal Territorial de 1^{ière} Classe est fixé comme suit pour l'année 2021

Classement /Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
1 – M. Christian SOLATGES	Adjoint Technique Principal Territorial de 2 ^{ème} Classe – Echelle C2 – Echelon n°8	01/05/2021

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2021 comprend 100 % d'hommes (dont 100 % promouvables) et 0 % de femmes (dont 0 % promouvables).

Article 2 : Le Secrétariat de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à ESTOHER, le 20 Juillet 2021

Le Maire, Marie-Edith PERAL

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la mise œuvre des mesures de publicité du présent tableau.

Notifié à l'intéressé le 22.07.2021

